

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 27 mars à dix-huit heures quinze
En exercice : 10 minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,
Présents : 6 régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de
Absents : 4 Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire,
Jacqueline CABROL.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Présent(e)s : BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh,
MILHET Benoit, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absent(e)s représenté(e)s :

MONJAL Mathilde donne procuration à BERNA Martine

RAYSSEGUIER Christian donne procuration à MILHET Benoit

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc, AUSSILLOU Pierre

Secrétaire de séance : RUIZ Benoit

Date convocation :

Le 18 mars 2025

Date affichage :

Le 18 mars 2025

Délibération N°2025_D07

Objet : Vente biens de sections La Peyrarque Haute, annule et remplace la
délibération 2023_D48.

Mme Le Maire explique au conseil qu'un résident de la Peyrarque Haute, Mr &
Mme DELMAS Ludovic, a exprimé le souhait d'acquérir une partie de patus de la
Peyrarque Haute référence cadastrale J890 & J892.

Après délimitation par le géomètre expert, le prix de vente est fixé à 0,50€ le m²,
les frais de géomètre expert, de notaire sont à la charge de l'acquéreur : Mr & Mme
DELMAS Ludovic.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme Le Maire pour engager les démarches
et signer toutes pièces relatives à cette opération.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à Fait à Boissezon le 27 mars 2025,
Boissezon, les jours, mois Le secrétaire de séance

et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Le Maire,
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :
Le 27 mars 2025